

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 28 JANVIER 2021 à 20H00
SALLE VAUBAN - FORT BARRAUX**

Toutefois, et afin d'assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera sans public (II de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)

ORDRE DU JOUR :

AFFAIRES GENERALES

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2020
- Modification du nombre d'adjoints
- Création de postes de conseillers municipaux délégués
- Modification du tableau des indemnités
- Désignations de représentants dans les organismes extérieurs
- Membres élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

FINANCES

Ouverture de crédits d'investissements par anticipation du vote du budget primitif 2021

CULTURE

Convention de soutien du département de l'Isère aux projets communaux de lecture publique

RESSOURCES HUMAINES

Mandat donné au Centre de gestion de l'Isère (CDG38) afin de développer un contrat cadre de prestations sociales - Offre de titres restaurant pour le personnel territorial
Evolution du tableau des effectifs

TRAVAUX

Rénovation énergétique de la salle des fêtes de La Gâche - demande de subvention au conseil régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du plan bonus relance
Mise aux normes du réseau d'électricité au Fort - demande de subvention au conseil régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du plan bonus relance

AGRICULTURE

Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (outil « PAEN ») – avis sur le lancement d'une réflexion sur notre Commune

ACTUALITES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES, CALENDRIER.

Le Maire,
Ingrid BEATINI

Affiché le : 21 janvier 2021

